



Prévention Jeunesse Longueuil

Résumé de l'audition
Présenté dans le cadre de la
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Janvier 2020

Table des matières

PRÉSENTATION	3
CONDITIONS FAVORISANT LA CONCERTATION	3
DÉFIS RENCONTRÉS	4
ACTIONS AMÉLIORANT LA PRÉVENTION	6
CONCLUSION	10

Les partenaires de Prévention Jeunesse Longueuil :

Le Service de Police de l'agglomération de Longueuil (SPAL)

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS-ME)

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSS-MC)

La commission scolaire Marie-Victorin

La ville de Longueuil

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

La maison Kekpart

Le 2159, volet jeunesse d'Action nouvelle vie.

PRÉSENTATION

Longueuil est un territoire largement touché par la problématique et compte de nombreuses organisations directement impliquées dans la lutte à l'exploitation sexuelle. Toutefois, le territoire ne bénéficie pas d'organisme spécialisé touchant aux 3 axes de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) et/ou aux 3 cibles de la prévention (clients, proxénètes, victimes). Nous comptons donc sur la complémentarité des partenaires pour offrir une offre de services la plus large et complète possible aux jeunes à risque et victimes d'exploitation sexuelle ainsi qu'aux jeunes à risque ou affiliés à des gangs. La concertation est donc nécessaire à la prévention et à l'intervention de l'ensemble des acteurs pour soutenir le mieux possible la clientèle.

Prévention Jeunesse (Pj) est un programme soutenu par le Ministère de la sécurité publique qui met de l'avant la concertation sur une problématique précise et sur un territoire donné. Le programme permet une coordination et la mise sur pied d'actions concertées. Pj Longueuil a complété trois années d'activités et est en attente du financement permettant de débiter la 4^e année sur une possibilité de cinq.

Le présent document expose l'expérience de concertation autour de l'exploitation sexuelle vécue à Longueuil dans le cadre du programme Pj. Les différents éléments soulevés tente de répondre à la question suivante :

Comment s'assurer d'une bonne concertation dans le milieu afin de dépister et d'intervenir rapidement auprès des victimes mineures d'exploitation sexuelle?

CONDITIONS FAVORISANT LA CONCERTATION

Au cours des 3 dernières années de développement et d'activités de la concertation Pj Longueuil, plusieurs éléments ressortent comme des **conditions favorisant à une concertation efficace** :

La présence d'une coordination de façon continue pour centraliser les informations, optimiser et consigner les démarches, soutenir l'implantation des actions, faciliter les échanges, aplanir les différences, faire circuler l'information utile, produire les documents nécessaires, organiser et planifier les rencontres, soutenir les partenaires, etc. Il s'agit d'un poste clé soutenant à la fois la concertation et l'ensemble des partenaires dans leurs tâches communes.

Pour être optimale, la personne à la coordination doit être neutre, indépendante (ne pas appartenir à une organisation) et entièrement dédiée à cette tâche. La coordination devrait également être assurée de façon stable et permanente.

Des partenaires engagés dans leur mission respective et dans la mission commune, motivés à s'investir dans la concertation et ouverts à travailler avec les autres malgré les défis, les différents et les exigences du travail ensemble. Il importe que chacun ait une vision claire de l'urgence d'agir et de la nécessité de collaborer afin de sortir de la culture du travail en vase clos.

Un leadership clair d'une organisation impliquée dans la lutte à la problématique sur le territoire. Au delà de la coordination qui favorise la liaison et soutien les tâches inhérentes à la concertation, une organisation impliquée de façon directe dans la mission de la concertation et neutre, c'est-à-dire, ne bénéficiant pas directement du financement de la concertation, doit agir comme leader ralliant les organisations concernées et prenant position en cas de dissensions importantes autour de la table.

La continuité et la stabilité dans le financement, la structure établie et les partenaires impliqués. L'établissement d'une concertation solide et efficace est un travail de longue haleine qui nécessite du temps, des efforts et beaucoup d'adaptation. Une concertation devient réellement efficace après plus d'une année d'activités. Il y a donc grand intérêt à laisser les concertations évoluer et se développer dans le temps en pérennisant le financement et en valorisation la continuité (plutôt que l'innovation) dans les critères de financement.

DÉFIS RENCONTRÉS

Notre expérience a également permis d'identifier des **défis** à la concertation :

La mobilité des partenaires fragilise et ralentit la concertation. La concertation devient efficace lorsque deux individus apprennent à se connaître et à se faire confiance. Lorsqu'il y a mobilité, ces liens de confiance sont constamment à recommencer et il faut alors y investir du temps. Pour aller au delà de ces facteurs individuels, il est important qu'il y ait une volonté et des directives claires en provenance des hautes instances de chacun des milieux pour orienter et mettre l'accent sur le travail ensemble au delà des affinités personnelles et de la mobilité.

RECOMMANDATION : Qu'il y a une volonté politique claire de prioriser la lutte à l'exploitation sexuelle et les démarches de concertation afin que l'ensemble des organisations (institutionnelles, municipales, communautaires, scolaires, etc.) considèrent cette orientation dans leur plan d'action.

Le manque de temps et le fait que les différents partenaires soient débordés par l'ampleur des besoins et la complexité des cas rend plus ardue le travail ensemble. S'asseoir pour échanger, apprendre à se connaître, à se reconnaître, à se respecter demande du temps et éloigne temporairement les partenaires des tâches concrètes, quotidiennes, nécessaires à leur mission spécifique. Idéalement, pour mobiliser et maintenir la participation et la motivation des partenaires, la concertation ne doit pas être un surplus de travail et ceux-ci doivent bénéficier de la concertation dans leur travail spécifique. La coordination est encore une fois importante pour répondre aux exigences de la démarche concertée et soutenir les partenaires dans leur travail commun.

La précarité du financement fragilise la concertation et complique la pérennité de nos efforts. Les financements qui soutiennent la coordination nécessaire à la concertation sont rares, ne sont pas continus et financent très souvent l'innovation plutôt que la continuité. Lorsque le financement cesse après 1, 2 ou 3 ans, la concertation, qui arrive à maturité, peine à se maintenir faute de leadership dédié et devant les difficultés de trouver d'autres financements pour les activités de coordination. Il est donc plus complexe de se projeter dans l'avenir et d'assurer la pérennité du réseau et des actions collectives.

RECOMMANDATION : Pérenniser une coordination permettant de soutenir l'ensemble des tâches inhérentes à la concertation et les différents partenaires dans les actions communes.

L'action collective soulève de nombreux différents et enjeux qui se doivent d'être adressés et dépassés pour le bien commun de la concertation. Les échanges soulèvent des enjeux intra organisation, inter organisations, interpersonnels, etc. tant sur la compréhension de la problématique que sur les pistes d'actions à privilégier. Cela demande du temps, de l'énergie et une certaine neutralité pour aider à comprendre et à aplanir ces différents. Cela demande également la transparence, l'ouverture et le respect nécessaire pour adresser les enjeux aux personnes concernées.

Certains cas complexes nous confrontent aux limites de notre offre de services, révèlent les zones de recouvrement des services et les difficultés des intervenants à travailler efficacement dans ces zones de chevauchement. Cela nuit considérablement à l'efficacité des actions concertées autour de ces individus et familles à détresses multiples. Il est nécessaire de pouvoir compter sur des partenaires engagés qui comprennent bien et respectent le travail des autres

afin que chacun puissent sortir un peu de son cadre pour éviter les failles dans les services et collaborer afin de mieux gérer les zones de recouvrement.

RECOMMANDATION : Outiller les acteurs participant à la concertation sur les habiletés et les compétences nécessaires au « travail ensemble ».

Le travail thérapeutique de réseaux¹ est une approche qui intéresse plusieurs partenaires de Longueuil parce qu'elle enseigne une éthique du « travail ensemble » qui soigne les relations entre les organisations permettant de mieux soutenir les intervenants dépassés par la complexité des cas et ultimement, les individus et les familles à détresses multiples. Nous avons pu organiser une sensibilisation à cette approche et l'expérimenter dans certains cas sur le territoire. Les retombées de ces démarches, autant sur les relations entre les partenaires que sur le suivi auprès des familles sont très prometteuses.

Évaluer l'ampleur réelle de la problématique et l'impact de nos actions sur celle-ci afin de prioriser les actions plus efficaces et d'améliorer les autres. Il nous semble impossible actuellement d'évaluer avec exactitude l'ampleur de la problématique sur le territoire, rendant donc impossible l'évaluation de l'impact de nos actions. Cela s'explique par le fait que pour avoir une évaluation réaliste de l'ampleur de la problématique, nous devrions faire appel à plusieurs sources de données (DPJ, SPAL, milieux scolaires, organismes communautaires). Certains milieux consignent en partie les informations dont nous aurions besoin et d'autres ne consignent pas ces informations de façon centralisée. Pour arriver à une estimation juste, un important travail de réflexion, de développement et d'uniformisation des informations dans plusieurs milieux serait nécessaire. Toutefois, ce travail serait très utile pour mesurer l'impact de nos actions, prioriser les actions les plus prometteuses et améliorer les autres.

RECOMMANDATION : Mettre en place les conditions nécessaires pour consigner et accéder aux informations des différents milieux nécessaires à l'évaluation de l'ampleur de la problématique.

ACTIONS AMÉLIORANT LA PRÉVENTION

Pj Longueuil a mis en place de nombreuses actions **pour améliorer le dépistage** de l'exploitation sexuelle des mineures sur le territoire. Bien que ces initiatives soient porteuses, beaucoup peut encore être fait.

¹ Pour plus d'information, consultez : <http://concertation.net>.

Offrir une formation pertinente et opérationnelle, basée sur des données scientifiques validées et récentes afin que les intervenants soient en mesure d'améliorer leur capacité de détection, leur pratique d'intervention et de mieux connaître les ressources existantes suite à la formation. En raison de la mobilité des intervenants, cette formation doit être répétée à chaque année. Elle aurait avantage à être complétée par des formations complémentaires spécialisées. Par exemple, les partenaires de Prévention Jeunesse ont nommé le besoin d'être plus outillés sur la victimologie, l'intervention en contexte de syndrome post traumatique, la délinquance et la santé mentale en lien avec l'exploitation sexuelle, etc.

Au cours des 3 dernières années, la formation sur l'exploitation sexuelle ont été offertes à cinq reprises, permettant de rejoindre 337 intervenants et professionnels du territoire. En moyenne, les participants ont rapporté une amélioration moyenne de leurs connaissances de 15% avant et après la formation. Cette formation est développée et animée par l'équipe spécialisée Mobilis du CISSS-ME en collaboration avec une agente du service des renseignements criminels du SPAL et organisée par la coordonnatrice de Pj Longueuil.

Favoriser les moments et les lieux d'échanges d'information utile et d'intervention concertée.

Nous avons mis sur pied le sous-comité opérationnel qui regroupe une vingtaine d'intervenants terrains provenant de tous les milieux et qui travaillent directement auprès des jeunes. Les travaux de ce comité aident à uniformiser l'information sur les dynamiques, les lieux et les jeunes préoccupants en offrant un contexte pour échanger concrètement l'information utile à la détection et à la prévention. Le comité permet également de soutenir chacun des intervenants dans ses interventions en brisant l'isolement, en permettant les échanges et la mise sur pied d'actions concertés. Par exemple, dans le cadre de ce comité, les échanges ont permis de mettre en lumière le cas d'un jeune homme qui retenait l'attention des intervenants par ses relations problématiques avec plusieurs jeunes filles dans tous les milieux. Mettre l'information en commun a permis de distinguer une situation plus complexe d'agressions sexuelles et d'évaluer une organisation qui laissait craindre à l'exploitation sexuelle. Une intervention conjointe de la DPJ, du SPAL et de l'école a pu être mise sur pied pour protéger les filles et intervenir auprès du jeune homme dans son processus de criminalisation.

Clarifier et consolider une trajectoire de services adaptée tant aux jeunes à risque et victimes d'exploitation sexuelle qu'aux jeunes à risque ou affiliés aux gangs de rue. Comme mentionné précédemment, en l'absence d'un organisme spécialisé dont sa mission spécifique est la lutte à l'exploitation sexuelle, l'ensemble des partenaires concernés par la problématique prennent

une pièce du casse-tête en fonction de leur mission respective, de leur cadre d'intervention, de leur critères d'inclusion et d'exclusion, etc. Faire naviguer un cas dans cette multitude de services peut être ardu et engendre parfois des « va et vient » entre les services qui nuisent au soutien que l'on souhaite offrir aux jeunes et aux familles. Bien que déjà amorcée, cette démarche de consolidation et de clarification de la trajectoire de services est l'une des priorités établies par les partenaires pour la prochaine année de Prévention Jeunesse.

Prioriser la prévention secondaire en ajoutant des ressources permettant de libérer du temps aux intervenants. Actuellement, avec les ressources disponibles, nous peinons à intervenir efficacement et de façon concertée et intensive auprès des jeunes à risque (prévention secondaire), car les ressources sont concentrées sur d'autres cas dont les besoins sont plus intenses et urgents (prévention tertiaire). Dans ce contexte, ces jeunes à risque continuent de se criminaliser ou sont victimisées jusqu'à ce qu'on doive les prioriser en prévention tertiaire. Nous sommes actuellement efficaces pour identifier les jeunes à risque, mais nous avons de la difficulté à prioriser ces interventions en raison du débordement de tous les services et milieux par la prévention tertiaire qui apparaît toujours plus urgente. Des ressources dédiées à la prévention secondaire permettraient de mieux intervenir en amont et de diminuer l'ampleur des besoins en prévention tertiaire.

Par exemple, il est arrivé qu'un milieu détecte un ou des jeunes adoptant des conduits à risque. Il est alors difficile de mobiliser les partenaires autour de ces jeunes puisqu'ils se trouvent dans la zone de prévention « secondaire ». N'étant pas encore victimes avec certitude, ils ne correspondent pas aux critères du CAVAC, ne sont pas encore connus des policiers, ne sont pas encore signalés à la DPJ. Comment mentionné plus tôt, ces milieux sont déjà débordés par des cas urgents de jeunes victimes ou de jeunes criminalisés. Ils ne peuvent donc pas dégager les ressources nécessaires à intervenir auprès de ces jeunes à risque de façon concertée et intensive. Les cas de ce type que nous avons rencontrés démontrent que ces jeunes à risque ont poursuivi leurs comportements délinquants jusqu'à être connus des policiers et signalés à la DPJ et parfois, suivis par le CAVAC. La détection et la volonté d'agir en amont étaient présentes, mais notre capacité d'actions concertées était limitée. Tous les partenaires s'entendent sur le souhait d'être plus efficace à ce niveau.

Investir les réseaux sociaux. Réfléchir aux différentes possibilités et impacts de la prévention en ligne. Les proxénètes, les victimes et les clients utilisent ces voies de communication pour s'organiser. L'intervention est à la traîne, tant au niveau du dépistage que de l'intervention via internet. On doit développer une manière opérationnelle, sécuritaire et adaptée d'intervenir en ligne pour mieux

outiller les professionnels, mais aussi les parents et les jeunes. Il arrive fréquemment que les intervenants et les parents fassent des recherches sur les réseaux sociaux à partir de leur profil sans savoir les traces que ces recherches laissent et leurs conséquences. Chacun fait des recherches de son côté, avec ses propres critères, sans consigner et partager l'information. Cela fait en sorte que les recherches sont souvent effectuées en double, avec des critères différents et variables, ce qui nuit à l'efficacité de ces démarches.

Actuellement, Pj Longueuil participe avec l'UQAM et le CALACS de Lanaudière, à une recherche-action visant à documenter le rôle des réseaux sociaux dans l'exploitation sexuelle (recrutement, vente des services sexuels, etc.) La littérature ne dispose pas encore de données sur le sujet. Nous avons obtenu un financement du PAFARC nous permettant de procéder à cette recherche qualitative. Les résultats nous permettront de dégager des pistes d'intervention validées et d'ajuster nos efforts de détection et d'intervention en ligne.

Également, à l'an 2 de Pj, nous avons dédié une ressource à l'analyse des réseaux sociaux de nos jeunes sur le territoire. Cette ressource répondait aux demandes des partenaires, faisait une analyse selon des critères établis et consignait l'information. Elle était aussi en mesure de cibler des jeunes et des publications préoccupantes et de transmettre l'information aux personnes concernées afin qu'un suivi puisse être fait. Par exemple, l'interception d'une publication laissant sous-entendre des idées suicidaires a permis d'apprendre le retour d'une jeune vers des pratiques prostitutionnelles, d'identifier sa détresse et d'intervenir auprès d'elle.

Rendre accessible un hébergement adapté sur le territoire afin de soutenir la sortie des filles de l'exploitation sexuelle. Nous collaborons et soutenons des places d'hébergement pour les filles victimes d'exploitation sexuelle au sein d'une ressource spécialisée afin de permettre à ces jeunes fille un suivi et un soutien adapté et proximal. Cette proximité d'hébergement est importante puisqu'elle permet la poursuite des suivis amorcés avec les organismes du secteur et permet de maintenir des liens avec le réseau signifiant et prosocial des jeunes femmes. Malgré nos efforts, les places demeurent insuffisantes et certaines jeunes femmes doivent parfois être hébergées dans des ressources plus éloignées ou moins adaptées à la réalité particulière des victimes d'exploitation sexuelle. Cela engendre un lot de complications et de défis qui nous apparaissent important d'éviter, compte tenu de la lourdeur et de la complexité déjà existantes de ces suivis. De plus, nous ne bénéficions pas sur le territoire d'hébergement d'urgence permettant d'accueillir les jeunes dans le besoin immédiat, ce qui diminuerait largement les risques d'être victimisées et/ou recrutées dans un contexte de fugue ou de vulnérabilité extrême.

RECOMMANDATION : Soutenir les ressources d'hébergement spécialisées et adaptée à la problématique afin d'augmenter le nombre de place disponibles et de développer des places d'hébergement d'urgence.

CONCLUSION

En conclusion, le programme Prévention Jeunesse est un modèle intéressant permettant de soutenir la concertation car il soutien à la fois la coordination et des activités concertées. Bien qu'extrêmement porteuse, la concertation comporte des défis, se bonifie et se consolide dans le temps, d'où l'importance de pérenniser les efforts de collaboration qui se développent dans toutes ces concertations car seul nous allons va plus vite, mais ensemble nous allons plus loin dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.